



Commune de Lamalou

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers - Canton de Clermont-Hérault

Envoyé en préfecture le 11/03/2024

Reçu en préfecture le 11/03/2024

Publié le

ID : 034-213401268-20240305-2024_031SUBV-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

2024-031

Réf : 7.5.1 -
Demandes de
subventions

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Lamalou-les-Bains, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur DALERY Guillaume, Maire.

Objet : Rénovation
Énergétique des
Bâtiments –
demande de
subventions

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

BALDACCHINO Thierry, BLANQUART Marie-Christine, CANOVAS Michel, FLORENTIN Fabrice, LACHAL Angeline, MECHE Florence, PICARD Thérèse, POULAIN Alain, PUNA Marie, ROBINET Corinne, ROQUES Magali, SABATIER Jean-Claude, SZULAK Laurent,

Date de
convocation :
28/02/2024

Absents ayant donné procuration :

- **ARONOFF Emmanuel (procuration à CANOVAS Michel)**
- **BURGAT Laurent (procuration à DALERY Guillaume)**

Date d'affichage :
28/02/2024

Absents : **Mrs. BRAIL Patrick, GARRE Pierre, LACOUCHE Maxence, Mmes. DANIEL Nathalie, PEREZ Nathalie, VIDAL Lise.**

Nombre de
conseillers en
exercice : 22

Mme Angeline LACHAL a été élue secrétaire.

Présents : 14

Votants : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : ... 0

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2024-003 du 16 janvier 2024 faisant part du projet de rénovation énergétique des bâtiments pour l'année 2024 pour les bâtiments salle des fêtes, école primaire, théâtre et casino municipal. Le projet, estimé à la somme de 277.089,51 € HT, sollicitait les aides financières de l'Etat (DSIL + Fonds Vert) à hauteur de 80%. Il propose le nouveau plan de financement avec un réajustement des dépenses pour un montant total HT de 287.024,61 € HT.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

Et en avoir délibéré,

Accepte le nouveau plan de financement tel que proposé et annexé à la présente délibération,

Autorise M. le Maire à solliciter le soutien financier de l'Etat au titre du FONDS VERT et du Syndicat Hérault Energies

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces utiles à ce dossier.

Ainsi délibéré les jour mois et an susdits,

Rendu exécutoire après envoi à la Sous-Préfecture.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Maire dans un délai de deux mois ou d'un recours devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Pour extrait conforme,

Le Maire



Commune de Lamalou-les-Bains

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers - Canton de Clermont-l'Hérault

Envoyé en préfecture le 11/03/2024

Reçu en préfecture le 11/03/2024

Publié le

ID : 034-213401268-20240305-2024_031SUBV-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

2024-031

PLAN DE FINANCEMENT - RENOVATION ENERGETIQUE - 2024				
ESTIMATION DEPENSES			ESTIMATION RECETTES	
Libellé	Montant HT	Montant TTC	Libellé	Montant
Salle des Fêtes	30 111,19 €	36 133,43 €	SUBVENTION FONDS VERT 60%	172 214,77 €
Photovoltaïque - Devis Ecosolar	30 111,19 €	36 133,43 €		
			SUBVENTION HERAULT ENERGIES 20%	57 404,92 €
Ecole Primaire	81 093,18 €	97 311,82 €		
Climatisation Ecole Primaire - Devis Ecoelec	81 093,18 €	97 311,82 €	COMMUNE LAMALOU AUTOFINANCEMENT 20%	57 404,92 €
Théâtre Municipal	146 243,37 €	175 492,04 €		
Climatisation Théâtre - Devis Ecoelec	99 520,97 €	119 425,16 €		
Fenêtres - Devis Normand	37 260,40 €	44 712,48 €		
Eclairage LED Théâtre	9 462,00 €	11 354,40 €		
Casino Municipal	15 909,03 €	19 090,84 €		
1 porte + 11 fenêtres + 1 chassis - Devis Normand	15 909,03 €	19 090,84 €		
Dépenses imprévues - 5 %	13 667,84 €	16 401,41 €		
Total dépenses	287 024,61 €	344 429,53 €	Total recettes	287 024,61 €

G. DALEY,
MAIRE.